



# AMBASSADE DE FRANCE EN CHINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Pékin, le 14 avril 2023

## **PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>er</sup> CONSEIL CONSULAIRE EN FORMATION BOURSES SCOLAIRES 2023/2024**

Le premier conseil consulaire en formation bourses scolaires (CCB1) s'est tenu le 13 avril 2023 à l'ambassade de France en Chine.

### **Participants :**

#### *Membres avec voix délibérative :*

- M. PAJOT Franck, conseiller des Français de l'étranger, président du conseil consulaire
- Mme ONILLON Françoise, conseillère des Français de l'étranger
- M. BODIN Ludovic, conseiller des Français de l'étranger.
- Mme BERGER Sylvie, présidente de Pékin Accueil
- M. COLLEU Pascal, proviseur du Lycée Français International de Pékin (LFIP)
- M. GRENIER Pierre, trésorier de l'ADFE Pékin
- Mme LI Mei, représentante de l'association des parents d'élèves (APE)
- Mme MEZERAY Lucile, représentante du syndicat des enseignants (FSU SNES Pékin)
- M. MIROCHNIKOFF Pierre, président de l'UFE Pékin

#### *Membres avec voix consultative :*

- M. FEKIH Abdelhak, directeur administratif et financier du LFIP, expert
- Mme VIVIEN Sylvie, agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires à Pékin, experte
- M. ZOTOS Pierre, agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires à Oulan-Bator, en visio conférence, expert

#### *Rapporteur :*

- M. BIGAND Benoit, consul adjoint, chef de chancellerie

#### *Secrétaire de séance :*

- Mme CHEVRETON Marie-Anne, agent consulaire.

#### **Absents :**

- M. DIRRIG Charles, président de l'Association des Familles Franco-Chinoises (AFFC), expert
- M. LOUSTAUNAU Xavier, attaché de coopération éducative, représentant du conseiller de coopération et d'action culturelle
- Mme LAVILLE Maxence, directrice de l'Ecole française de Mongolie (EFM)

## **Ont été remis aux membres du conseil consulaire les documents de travail suivants :**

- Ordre du jour ;
- Instruction générale ;
- Note de cadrage des travaux des conseils consulaires de bourses scolaires de seconde période - rythme nord 2023/2024 ;
- Éléments du barème ;
- Tarifs scolaires pour l'année scolaire ;
- Liste des demandes.

## **Première partie avant examen des dossiers individuels**

La séance a été ouverte à 14h30.

M. Franck Pajot, conseiller consulaire, a présidé la séance et a rappelé la confidentialité des débats.

M. Benoît Bigand a été désigné rapporteur et Mme Marie-Anne Chevreton secrétaire de séance.

Le rapporteur a fait un point sur la visioconférence du 10 février avec la DFAE et l'AEFE et a insisté sur le contexte inflationniste généralisé et le cadre budgétaire contraint dans lequel s'inscrivent ces travaux. Il a précisé que l'enveloppe budgétaire n'a pas été communiquée à l'issue du dialogue de gestion, mais qu'elle sera fixée lors du premier conseil national des bourses scolaires 2023/2024.

## **Examen des dossiers individuels**

### **1/ Ecole Française de Mongolie**

**. Dossiers déposés (1 dossier = 1 enfant) : 8 dossiers (5 familles)**

- 8 renouvellements (5 familles)

- Dont recevables : **7**
- Rejetés : **1**
- Ajournements : **0**

**Toutes les propositions du poste ont été acceptées.**

### **2/ Lycée Français International de Pékin**

**. Dossiers déposés (1 dossier = 1 enfant) : 61 dossiers (42 familles)**

- 59 renouvellements (41 familles)

- 2 premières demandes (1 famille)

- Dont recevables : **59 dossiers**
- Rejetés : **2** (dont 1 hors barème mobilier)
- Ajournements : **0**

**Toutes les propositions du poste ont été acceptées.**

### **Observations suivant l'examen des dossiers / synthèse de la séance**

Le président du conseil consulaire a insisté sur la situation particulière de la Chine, justifiant le montant de l'enveloppe pour ce premier conseil consulaire en formation bourses scolaires 2023/2024. La politique Zéro COVID de ces 3 dernières années a eu de lourdes répercussions professionnelles et financières au sein de la population locale, mais aussi pour la communauté expatriée, entraînant notamment une baisse de revenus pour plusieurs familles entre 2021 et 2022 (année de référence) et parfois même des pertes d'emploi. Cette situation se répercutera probablement sur plusieurs années. D'autre part, il a rappelé l'importante augmentation des tarifs du Lycée Français International de Pékin pour 2023/2024 (notamment 6% pour les frais de scolarité de la section bilingue).